



Trait D'Union

EXPRESS

Le Bulletin d'information municipale de Saint-Antoine-de-Tilly

N° 3

11 mai 2007

AVIS DE L'ÉBULLITION DE L'EAU

**Ne pas utiliser l'eau du robinet sans l'avoir fait
bouillir pendant au moins une minute
ou utiliser de l'eau embouteillée.**

**Nous sommes désolés des inconvénients
que cette situation peut occasionner
et nous vous remercions de votre
compréhension.**

**La Municipalité prend actuellement
toutes les mesures à sa disposition
afin de régulariser la situation.**

*Diane Laroche
Directrice générale*